CONSEIL DE LA MÉTROPOLE

Jeudi 15 octobre 2020 à Toulouse

Contact presse : Julie Barbier julie.barbier@toulouse-metropole.fr

Service de presse - t. 05 61 22 21 47 service.presse@toulouse-metropole.fr



Toulouse en grand:

§ PLAN DE LUTTE CONTRE LA PRECARITE

Délibération 12.14 : 132 313 € pour les lauréats de l'appel à projets post Covid

La crise sanitaire entraine inexorablement une crise de l'emploi et avec elle l'aggravation des inégalités sociales et un risque de chute dans la précarité pour les familles fragiles. Solidaire et attentive aux besoins de ses habitants, la Métropole a établi un plan de lutte contre les précarités avec le concours de la Mairie de Toulouse. Après avoir lancé un appel à projets auprès de structures dédiées, le Conseil de la Métropole a approuvé l'attribution de subventions à six associations porteuses d'actions nouvelles pour l'emploi, pour un montant global de 132 313 €.

MJC de Saint Jean. Création d'une plateforme Jeunesse pour permettre une continuité de suivi des jeunes du Nord de la Métropole toulousaine (St-Jean, L'Union et Croix Daurade à Toulouse), avec une levée des freins et une prise en charge globale, grâce à une équipe composée de médiateurs et éducateurs du service prévention, des animateurs du club ado, des médiateurs socio-culturels de la MJC St-Jean et des intervenants en insertion professionnelle de la Mission Locale d'Aucamville. L'équipe pourra s'étoffer avec d'autres acteurs, en fonction des problématiques rencontrées (santé, justice, soutien psychologique...), dans une visée de décloisonnement des acteurs visant ce public. Ce projet englobera des actions hors les murs, dans le cadre d'une démarche d'« aller vers », notamment grâce à une solution mobile aménageable, afin de capter les publics « invisibles », plus nombreux depuis la crise du COVID 19. 300 jeunes ciblés. >> 35 000 €

Le Tremplin, Adaptation de l'accompagnement global au parcours inclusif. L'objectif est de renforcer l'accompagnement auprès des salariés en insertion de l'association (sur le territoire de l'Est métropolitain), grâce à des temps individuels et collectifs, en prenant appui sur les ateliers existants (savoir-être, savoir-faire et compréhension des consignes de travail), mais aussi de nouveaux ateliers (adaptation à la culture d'entreprises) et une lettre d'information trimestrielle pour l'ensemble du personnel, pour faire face à la situation actuelle. Il s'agit de consolider un réseau de partenaires de l'emploi et de l'insertion, pour pouvoir répondre aux besoins des publics et orienter vers le bon interlocuteur, ainsi que renforcer le lien vers l'entreprise. 180 demandeurs d'emploi ciblés. >> 15 000 €

Egée Occitanie. Soutien aux demandeurs d'emploi. Accueil des demandeurs d'emploi, des chefs d'entreprise, des porteurs de projet, sur Toulouse, Balma et l'Union, en individuel ou par petits groupes (2 ou 3 max) afin de préciser les besoins et attentes. Le soutien de l'association se fera à travers 3 ateliers spécifiques (CV vidéo, confiance en soi, savoir-être, communication, transférabilité des compétences, dynamiser sa recherche d'emploi, en utilisant un réseau professionnel, ateliers numériques...) et un accompagnement personnalisé aux chefs d'entreprise, y compris sur place. 25 bénéficiaires visés, 6 consultations au maximum par participant >> 9 500 €.

PCWorks 31, Action d'accompagnement et de redynamisation, réalisée en partenariat avec l'association Compétences en Temps Partagé Haute-Garonne (CTP31), sur les territoires de Saint-Jory, Bruguières, Lespinasse et Gagnac, auprès des demandeurs d'emploi de plus de 50 ans et de jeunes peu ou pas diplômés, avec une remise à niveau des compétences. Les demandeurs d'emploi seront préparés en groupe, pour visiter des entreprises du territoire, recueillir les besoins emplois et compétences et partager les informations collectées aux autres membres du groupe. En parallèle, des visites de TPE-PME, des artisans, des indépendants du territoire seront réalisées, afin de recueillir leurs besoins et les compétences recherchées, informer sur le temps partagé, repérer les difficultés éventuelles et orienter vers des intervenants spécialisés en gestion de crise. Objectifs : 270 demandeurs d'emploi accompagnés. >> 23 613 €

CRIJ Occitanie. JobLab – Créateur d'expériences. Le but de ce projet est d'accompagner le public pour développer de nouvelles compétences et les valoriser, à travers : un suivi individuel (19 h d'accompagnement) pour travailler l'analyse des besoins, la confiance en soi, les compétences détenues et le projet professionnel, ainsi que le bilan pédagogique ; et des ateliers collectifs (2 groupes de 5 jeunes en 2 sessions) pour une expérience bénévole avec une structure partenaire, ainsi que 20 h d'accompagnement pour se former à la gestion de projet et avoir un suivi sur les missions confiées. Un événement sera organisé, en partenariat avec les jeunes et les structures partenaires, pour clore l'action. 40 jeunes sont ciblés sur l'ensemble du territoire métropolitain. >> 30 000 €.

BGE. Objectif Rebondir. Actions de soutien aux dirigeants d'entreprises (TPE-PME) en difficulté dans un but de sauvegarde de l'emploi. En alternant entretiens individuels et ateliers collectifs, les objectifs attendus sont : reprendre une activité dans un contexte nouveau avec une évolution du marché sur le territoire de Toulouse Métropole ; favoriser les échanges entre entrepreneurs ; réinterroger sa stratégie d'entreprise, son modèle d'activité, faire évoluer ses pratiques commerciales et sa communication et être en mesure de rebondir pour « développer » son chiffre d'affaires. 48 personnes ciblées. >> 19 200 €

Délibération 17.3 : recrutement de 100 demandeurs d'emploi

pour promouvoir l'insertion professionnelle

Conseil de la Métropole procèdera au recrutement de 40 demandeurs d'emploi, ce qui portera 100 le nombre de recrutements en contrat "Parcours Emploi Compétences" pour les deux collectivités, Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole. Ces recrutements favoriseront l'insertion et l'inclusion durables dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Pendant 9 à 12 mois, ces personnes auront l'occasion de développer de nouvelles compétences ou de s'orienter vers de nouvelles formations et bénéficieront d'un accompagnement individuel tout au long de leur parcours, tant par la Métropole que par Pôle Emploi.

Cette campagne de recrutement débutera début novembre avec 20 premiers recrutements au sein de la Métropole.

§ PLAN DE RELANCE POUR L'EMPLOI

Délibération 8.1 : près de 440 000€ attribués aux acteurs culturels au titre du Fonds d'urgence de 2,3 M€ de Toulouse Métropole

Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse, Président de Toulouse Métropole, avait lancé début juin un Plan de Relance pour l'Emploi visant à accompagner la reprise des acteurs économiques face à la crise sanitaire qui sévit.

Dans le cadre de ce plan, les collectivités s'engagent auprès des acteurs culturels (associations, sociétés coopératives et entreprises privées ne recevant pas de subventions) qui sont essentiels au dynamisme et à l'image de notre territoire.

Ainsi Toulouse Métropole a mis en place un fonds d'urgence de 2,3M€ pour les structures culturelles qui doivent faire face à des pertes dues aux annulations de spectacles et évènements, aux fermetures d'établissements et aux difficultés de maintien de l'emploi associées. Ce fonds était accessible sur dépôt de dossier lors de deux sessions, entre juillet et octobre. Au terme de la première session du Fonds d'urgence, 438 100€ ont été attribués à 34 opérateurs culturels.

Au total, Toulouse Métropole consacre près de 3M€ au volet culturel de son plan de relance qui viennent s'ajouter aux 9M€ de subventions allouées en 2020, pour faciliter la reprise des activités culturelles au bénéfice des Toulousains et contribuer à l'attractivité de Toulouse.

§ PLAN PROPRETÉ & SERVICE CIVIQUE

Délibération 17.4 : recrutement de volontaires

pour une ville plus belle et plus propre

Toulouse Métropole va procéder au recrutement de 4 volontaires au Service civique pour participer à des actions de médiation et de sensibilisation à la propreté de l'espace public et à la bonne gestion des déchets.

Les volontaires assureront principalement des activités de pédagogie visant à diminuer les incivilités sur l'espace public et inciter les usagers à mieux respecter la ville, la rendre plus belle et plus propre.

Dans le cadre de son plan propreté, la Métropole va demander un agrément de 3 ans pour accompagner les jeunes souhaitant participer à cette mission d'intérêt général, conformément à la philosophie du Service civique.

>> Les volontaires seront indemnisés à hauteur de 580,62€ nets mensuels dont 473,04€ pris en charge par l'Etat et 107,58€ par la Métropole.